

Inscriptions 2018-2019

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez vous inscrire ou inscrire votre enfant à une activité d'Ornon Natation et nous vous en remercions.

Les inscriptions se font sur le site internet Comiti :

- les anciens adhérents pourront s'inscrire en priorité du 13/07/18 au 29/07/18
- les nouveaux adhérents pourront s'inscrire à partir du 30/07/18

Afin de pouvoir valider votre compte et procéder aux inscriptions, nous vous demandons de respecter les étapes suivantes, à savoir : (Cf. Tuto, ci-joint)

Merci de vérifier régulièrement vos mails, et spam....

Il faut savoir que pour tout enfant mineur, le site crée obligatoirement un représentant légal, désigné par « **Bienvenue #Non renseigné (Nom de famille de l'enfant nageur),** »

Qu'il faut renseigner en priorité.

1. Accéder au site : <https://asso-ornon-natation.comiti-sport.fr/>

Comiti

Vous êtes sur le point de créer le compte de votre famille.

Entrez les informations de l'enfant et/ou du responsable légal.

asso-ornon-natation.comiti-sport.fr

2. inscrivez-vous avec votre adresse Mail et cliquer sur « **Mot de Passe Oublié** »
3. Vous recevez un mail quasiment instantanément
4. Cliquer sur le lien qui vous sera transmis, *ou copiez-le dans la barre d'adresse*
5. Une fois dans votre espace Adhérents :
 - Vérifier que votre enfant y est bien rattaché
 - Si vous avez plusieurs enfants (merci de nous contacter si vous avez des soucis pour le rattachement) ***Il ne faut qu'1 compte par famille***

QUAND CES VÉRIFICATIONS SONT FAITES !!

Vous pouvez par la suite accéder à la **saison 2018/2019**

Sélectionner les créneaux que vous souhaitez en fonction du tableau récapitulatif ci-joint.

Nous vous transmettons également :

- Licences 2018/2019 (à remplir et à scanner et à mettre directement sur le site)
- Tableau des créneaux (comme indiqué ci-dessus)

Modalités Inscriptions :

• Les frais d'adhésions sont de 200 € pour une séance et 250€ pour 2 séances ou plus

• Frais de Licences FFN :

• L'accès à la piscine se fait par une carte d'accès à la piscine.

• Toute création ou renouvellement de carte pour cause de perte ou détérioration sera au prix de 5€ à demander auprès du bureau ORNON NATATION

• Bonnet du club en vente à 5€

Pour les règlements :

- Paiement via le site en 3 x sans frais.

- Paiement par Chèques à l'ordre d'ORNON NATATION (jusqu'à 5 fois) à envoyer au club ou à déposer dans la boîte aux lettres du club à la piscine **en précisant le nom et prénom du nageur.**

- Espèces (à envoyer au club ou à déposer dans la boîte aux lettres du club à la piscine) **en précisant le nom et prénom du nageur.**

Papiers nécessaires pour les inscriptions peuvent être scanné via le site COMITI ou nous être transmis par courrier ou déposer dans la boîte aux lettres:

- Licences 2018/2019
- Certificat Médicale
- Droit à l'image
- Photo

Rappel Adresse :

Association ORNON NATATION
Piscine Municipale
Route de Léognan
33140 Villenave d'Ornon

Nous vous souhaitons à tous, d'excellentes vacances sportives et reposantes

Rendez vous à la rentrée

sportivement

ORNON NATATION